

« Lorsqu'en novembre le feuillage se maintient sur les arbres, l'hiver sera long et dur. »



## Cérémonie Commémorative de l'Armistice de 1918



**Lundi 11 novembre**

10h15 : Rassemblement à la Mairie avec les drapeaux,  
10h30 : Cérémonie religieuse à l'Église d'Irodouër,  
11h : Cérémonie au Monument aux Morts, montée du drapeau, dépôt de gerbe, hommage et minute de silence, Marseillaise Chantée **avec la participation des enfants des écoles Henri Dès et Saint-Joseph.**

*Cérémonie suivie d'un vin d'honneur.*

## COLLECTE DE DONNS POUR RESTAURER L'ANCIEN PRESBYTÈRE

Comme vous le savez, la commune mène actuellement un projet d'envergure : l'ancien presbytère, bâtiment inoccupé depuis 2009 nécessite d'importants travaux de sauvegarde en vue de devenir un lieu multiculturel et social (médiathèque, espace intergénérationnel, salles associatives...)

La commune souhaite faire appel à la générosité de chacun pour la restauration de l'ancien presbytère.

**DES BULLETINS DE DONNS  
SONT À VOTRE  
DISPOSITION À LA  
MAIRIE. MERCI.**



## INFOS SMICTOM



*horaires d'hiver en déchetterie :*

*Dès le 2 novembre, les déchetteries passent en horaires d'hiver. Elles fermeront donc à 17h au lieu de 18h jusqu'au 31 mars 2025, inclus.*

**ATTENTION ! Jour férié 11 NOVEMBRE**

La collecte des ordures sera décalée au jour suivant : **soit JEUDI 14 NOVEMBRE**

## MAISONS FLEURIES 2024

Les participants à ce concours sont conviés à une cérémonie qui aura lieu à la Mairie,

**LE SAMEDI 16 NOVEMBRE À 11H00.**

## PROCHAINE FEUILLE D'INFOS MUNICIPALES

Merci de déposer vos articles avant le **20 novembre** par mail : [secretariat@mairie-irodouer.fr](mailto:secretariat@mairie-irodouer.fr)



## CONSEIL MUNICIPAL

prochain conseil municipal  
jeudi 7 novembre à 20h15.

*Délibérations et procès  
verbaux du conseil  
municipal*

*Retrouvez l'intégralité des  
réunions en scannant le  
QR Code ci-contre.*



## MISE À JOUR DE LA BASE ADRESSE LOCALE

Monsieur le Maire informe le conseil que lors des travaux de mise à jour de la base adresse du service National des Adresses pour l'implantation de la Fibre Optique, des incohérences ont été relevées lors du croisement des informations avec le service du cadastre, des corrections s'imposent. Le conseil décide les créations ou les modifications de certains lieux-dits et voies.

Supprimer lieu-dit l'Hôtel Neuf et le renommer « Maubusson »,

•Modifier le 16 La Mare Amice et le nommer 16 Villeneuve,

•Confirmer La Haute Lande,

•Créer La place du Monument aux Morts (n°1 pour l'Église)

•Renommer la zone Artisanale en Zone Artisanale L'Hôtel Neuf.

La délibération sera transmise au Service du Cadastre. Monsieur le Maire sera chargé de notifier auprès des propriétaires concernés les modifications.

## TRAVAUX RUE DE RABUAN

Les travaux d'enrobés sont terminés. Il restera la signalisation et l'éclairage.



**À PARTIR DU LUNDI 11 NOVEMBRE,  
REPRISE DES ARRÊTS DANS LE CENTRE  
BOURG POUR LES BUS BREIZH GO ! (LIGNE 19)  
À noter !**

La mise en service du «quai pour les bus Breizh-Go» rue de Rabuan sera opérationnelle fin d'année, début 2025. Nous vous tiendrons informés. Merci de votre compréhension !

## DU NOUVEAU DANS VOTRE ROBINET

**Dans votre commune, la distribution de  
l'eau potable devient publique !**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, la distribution de l'eau potable de votre commune sera gérée par la Société Publique Locale (SPL) Eau du Bassin Rennais.

*Chaque abonné au service de l'eau potable va recevoir, en décembre 2024, un courrier d'information* présentant la SPL Eau du Bassin Rennais et la gestion de l'eau potable sur le Bassin Rennais.



**RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE :**

Le jeune, dès 16 ans, peut effectuer cette démarche seul, les documents suivants doivent obligatoirement être présentés :

- Pièce d'identité du jeune à recenser prouvant sa nationalité française (carte d'identité ou passeport valide)
- Livret de famille des parents (ou acte de naissance intégral)

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

De 16 à 18 ans : cette attestation permet de justifier de sa situation au regard du service national lors de la constitution des dossier d'inscription aux examens et concours.

De 17 à 18 ans : une attestation provisoire peut être délivrée par CSNJ pour l'inscription à l'examen du permis de conduire. Les jeunes recensés reçoivent leur convocation environ 1 ans après la date de leur recensement en mairie (par courrier ou via leur espace MaJDC.fr.

Les jeunes peuvent créer ce compte MaJDC.fr environ 6 mois après leur recensement.

**DÉBROUSSAILLEZ VOTRE TERRAIN DÈS MAINTENANT POUR ÉVITER DES FEUX DURANT L'ÉTÉ !**



L'automne et l'hiver sont les meilleures périodes pour débroussailler autour de votre habitation, et ainsi réduire les risques de propagation de feux estivaux. Les végétaux, qui ont perdu leurs feuilles, sont plus faciles à tailler ; et les coupes effectuées ne perturbent pas les cycles de reproduction de la faune et de la flore, qui ont lieu au printemps.

**LE 0 800 112 112 : UN NUMÉRO QUI VOUS RAPPELLE EN CAS D'URGENCE**

Malaise, incendie, personne blessée, accident de la route, harcèlement... vous avez contacté un numéro d'urgence ? Désormais, vous serez recontacté via le **0 800 112 112**.

Ce numéro est gratuit, **le fait de décrocher ne vous sera pas facturé ni surtaxé**. Il n'y a aucun risque à répondre à cet appel, ce n'est pas un spam.

**QUALITÉ DE L'AIR INTERIEUR**

**sur les communes du Pays de Brocéliande**

Réunion d'information à Plélan-le-Grand, **jeudi 14 novembre de 19h à 20h30**. Les gestes simples pour respirer un air sain et vous protéger du radon. Jusqu'à fin janvier 2025, obtenez gratuitement un kit de mesure du radon à mettre chez vous. Tout le monde est concerné, que vous assistiez ou non à la réunion.

**Informations et réservations du kit :**

[www.pays-broceliande.bzh](http://www.pays-broceliande.bzh)



**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

➔ **Mercredi 20 novembre** : 3ème Rdv entre un groupe d'enfants de La Marelle et de bénéficiaires de l'ADMR et Portage de Livres autour du Prix Chronos.

**ATTENTION : pas d'Histoires en Ballades ce mois ci. Rdv les mardi 3 et mercredi 4 décembre**

➔ **1er au 30 novembre** : MOIS DU DOC : dans le cadre du mois du doc ayant pour thème "Petite planète", une sélection de livres et de DVD, fictions et documentaires surtout, autour de la Planète Terre et sa fragilité.

Continuez à venir nous voir pour mettre à jour votre carte pour qu'elle vous donne accès au réseau, et tout cela gratuitement.

À NOTER ! Atelier généalogie mardi 12 novembre de 15h à 17h. Si vous êtes intéressé(e) un 2ème groupe peut être mis en place le vendredi soir. **Contactez nous !**

**Ouvertures au public :**

Mardi : 16h30-18h30 - Mercredi : 15h30-18h30 - Vendredi : 16h00-19h00 - Samedi : 10h00-12h00

Coordonnées : 02.99.39.88.14

[bibliotheque@mairie-irodouer.fr](mailto:bibliotheque@mairie-irodouer.fr)

<https://bim-mediatheques.fr/irodouer>

Retrouvez-nous sur [Facebook](#)



**ENFANCE - JEUNESSE**

**PÉRISCOLAIRE** : Inscription obligatoire pour la garderie matin/soir et pour le repas, sur votre portail famille : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieIrodouer/accueil> Les modifications de réservations doivent être faites 48 heures avant le jour de présence.

Le service enfance souhaite proposer de l'aide aux devoirs pour les élèves des écoles Henri Dès et St Joseph. Merci de contacter Elodie Salaün Labro Référente Périscolaire : [periscolaire@mairie-irodouer.fr](mailto:periscolaire@mairie-irodouer.fr) ou au 07 48 12 53 32.

Périscolaire	inscription		désinscription	
	faite	faite > 48 heures non faite	< 48 heures	> 48 heures
garderie matin canine	minimum 48 heures avant	50% prix réservation	pas d'incidence tarifaire	50% prix réservation
garderie soir	Contact		Elodie SALAÜN : <a href="mailto:periscolaire@mairie-irodouer.fr">periscolaire@mairie-irodouer.fr</a>	

Extrascolaire	inscription				désinscription	
	mercredi	petites vacances	été	faite > 48 heures non faite	dans délai	hors délai
ALSH	minimum 7 jours avant	minimum 7 jours avant	minimum 14 jours avant	prix prestation + majoration de 30 %	pas d'incidence tarifaire	30% prix réservation + repas
Extrascolaire	Contact				Koffi BONIN : <a href="mailto:lamarelle@mairie-irodouer.fr">lamarelle@mairie-irodouer.fr</a>	

**SERVICE CIVIQUE** : La collectivité recherche 2 jeunes âgés entre 18 et 25 ans qui souhaiteraient proposer des projets pour les enfants, les jeunes d'Irodouër ?

- **Service civique** : Lutter contre le décrochage scolaire ; apporter des nouveaux supports motivants l'apprentissage, de nouvelles activités ludiques, organiser des ateliers de sensibilisation à l'environnement...

- **Service civique** : S'engager après les jeux olympiques et paralympiques. Promouvoir les bienfaits du sport auprès des enfants, des jeunes lors des temps périscolaires et lors des vacances. Alors Fonce !

Infos auprès de Damien Charnal –responsable du service enfance [coordination-enfance@mairie-irodouer.fr](mailto:coordination-enfance@mairie-irodouer.fr) 06 14 97 56 59



## VIE ASSOCIATIVE

### ■ CYCLO :

SEMAINE 45	Mardi 5/ parcours 15 Vendredi 8/parcours 16
SEMAINE 46	Mardi 12/ parcours 17 Vendredi 15/ parcours 18
SEMAINE 47	Mardi 19 / parcours 19 Vendredi 22 / parcours 20
SEMAINE 48	Mardi 26/ parcours 21 Vendredi 29/ parcours 22
<b>Départ 13h30</b>	
<b>Contact : Daniel VILLANON -07 88 36 63 74</b>	

### ■ CHEMINS ET NATURE :

- **Jeudi 7 : Longaulnay (circuit des collines) :** 11kms. Départ 13h30, parking du cimetière.
- **Jeudi 21 : Irodouër (circuit de la Chaussonnière) :** 9kms. Départ 13h30 parking du cimetière.



**EN SAVOIR +**

Jeanclaude.saget@wanadoo.fr  
02 99 39 83 41

### ■ CLUB DES LOISIRS : Samedi 7 décembre, aura lieu

l'assemblée générale avec le renouvellement de son tiers sortant : Mme BESNARD Danielle : non-rééligible - Mme DUPLISSY Françoise : rééligible - M. GERNIGON François : rééligible. À ce jour, pas de nouvelle candidature. suite à la réunion du C.A. du 11/10, la cotisation 2025 est maintenue à 16€.

- repas de fin d'année : le club accorde une participation de 5€ (tarif adhérent) : 27€ et 32€(non adhérent).

- début novembre, les membres du C.A. vont distribuer les convocations et prendre vos inscriptions, merci.

**Note personnelle :** *j'ai répondu positivement au président M. LECLERC Roger en 2011. Élu présidente en 2012 et assuré cette fonction pendant treize années. Pour suivre les règles décrétées récemment par la Fédération GEMOUV 35 (à savoir 12 ans pour la présidence) il me doit de céder la place afin de permettre l'évolution du club. Bien sûr, pour la première année et sur leur demande, je reste à la disponibilité du bureau dans lequel il y aura du remaniement, obligatoirement. À ce jour, à mon grand regret, les appels aux candidatures sur les feuilles - infos ou personnels sont restés infructueux. C'est pourquoi, je le réitère une dernière fois : ne serait-ce qu'une seule personne pour que l'horizon nous semble moins obscur. La situation était la même en 2022/2023 et avait trouvé une issue favorable. Pourquoi pas cette fois-ci ? Et si cela n'est pas concluant, il faudra « faire avec les moyens du bord ». Réduire le bureau est une éventualité envisagée lors du C.A. d'octobre. Nous comptons fortement sur ses neuf membres pour que le Club puisse continuer d'exister, avec un objectif prioritaire : maintenir un lieu de rencontre, d'échange, de convivialité, dans notre commune et dans la grande famille de GEMOUV 35. « À cœur vaillant, rien d'impossible »*

*je tiens à remercier sincèrement tous les adhérents qui m'ont accordé leur confiance au cours de ces treize années, tous les membres des divers C.A qui m'ont accompagné et aidé par leur capacité respective dans ce parcours, tous les bénévoles pour leur disponibilité et efficacité quel que soit l'activité programmée,*

*M. le Maire, Mickaël LE BOUQUIN et sa municipalité pour la mise à disposition gracieusement des diverses salles,*

*Le secrétariat pour son accueil et sa spontanéité à répondre à mes demandes.*

*M. TATARD Philippe, agent communal, pour son exactitude et régularité lors des états des lieux.*

*Pour moi, ce sera un bon souvenir d'une belle expérience qui vaut la peine d'être vécue.*

**La Présidente, Danielle BESNARD.**

### ■ RECYCLERIE :

**Ouvertures :** Au mois de novembre, la recyclerie est ouverte et fait une collecte au profit du Téléthon, cela signifie que les objets sont à prix libres et que vous donner la somme que vous voulez au moment de la pesée. Ces sommes seront reversées intégralement au profit du Téléthon courant décembre.



**mercredi 13 novembre 14h-16h**

**vendredi 25 novembre 16h45-18h30**

**Journées solidaires :** le vendredi 29 (16h45-18h30) et le samedi 30 novembre (10h30-12h30 puis 13h30-16h), nous organisons nos premières journées solidaires de l'année ; la salle des associations est aussi ouverte pour permettre plus d'espace pour chercher et essayer les vêtements. Tous les objets sont à prix libres et conscients. Ce sont les ventes de ces journées et vos dons et adhésions qui permettent de financer la recyclerie.

Le **samedi 30 novembre**, nous aurons un espace de **réparation de vêtements**, troués, avec un bouton manquant ou à customiser dans la salle des associations de 14h30 à 16h. Vous pouvez envoyer une photo de votre vêtement à réparer pour que le matériel nécessaire à la réparation soit prévu.

**Atelier "la tontine" :** Atelier vannerie à la journée le vendredi 6 décembre avec repas partagé 9h30-17h30 à la salle des associations.

Tarif libre à partir de 50 € la journée (coût 65 € par personne) - tarif solidaire à partir de 25 €.

inscription par mail [seconde.vie-irodouer@outlook.fr](mailto:seconde.vie-irodouer@outlook.fr)

### ■ SOPHROLOGIE

**Idée Cadeau pour Noël :** À offrir ou à se faire offrir, une idée originale, écologique et utile, Un moment à vivre en solo, en duo ou en famille :

**Une Séance découverte de la Sophrologie !**

Belle Fin d'Année à toutes & tous. Chaleureusement.

*Marie-Amélie Roupie, votre Sophrologue.*

*Cabinet situé au 18bis, Rue de Dinan à Irodouër.*

*Ouvert du Lundi au Samedi (sur rendez-vous)*



**EN SAVOIR +**

07.85.00.32.74 - [www.soi-sophrologie.fr](http://www.soi-sophrologie.fr)



## COMMERCE ET SERVICES

■ **Restaurant À La Table d'Isa :** les spécialités du mardi :

**MARDI 12 NOVEMBRE : LANGUE DE BŒUF**

**MARDI 19 NOVEMBRE : COUSCOUS**

**MARDI 26 NOVEMBRE / POT AU FEU**

**MARDI 3 DECEMBRE / CHOUCROUTE ALSACIENNE**

**MARDI 10 DECEMBRE / PAELLA**

**MARDI 17 DECEMBRE / ROUGAIL SAUCISSE**

**MARDI 24 DECEMBRE / ON SE PREPARE POUR**

**LE REVEILLON**

**JEUDI 19 DECEMBRE :  
REPAS DE NOEL DE LA TABLE D ISA.**

## MAIRIE

3 rue de la Mairie - IRODOUËR  
 TEL : 02 99 39 81 56 / FAX : 02 99 39 86 84  
 secretariat@mairie-irodouer.fr  
 www.mairie-irodouer.fr

Lundi : 8h à 12h15 - 14h à 17h  
 Mardi : 8h à 12h15 - FERMÉ  
 Mercredi : 9h15 à 12h15 - 14h à 17h  
 Jeudi : 8h à 12h15 - 14h à 17h  
 Vendredi : 8h à 12h15 - 14h à 17h30  
 Samedi : 9h15 à 12h (fermée en juillet et août)

Retrouvez les infos sur l'application  
 Intra Muros (application qui peut être  
 téléchargée gratuitement sur Google  
 Play et Apple Store.



- **Mickaël LE BOUQUIN** (Maire)  
 06 61 35 37 16 / mickael.lebouquin@mairie-irodouer.fr
- **Thomas LE MONS** (1<sup>er</sup> adjoint/Enfance)  
 06 19 23 77 69 / thomas.lemons@mairie-irodouer.fr
- **Charlotte FAILLÉ** (2<sup>ème</sup> adjointe/voirie/bâtiment)  
 06 62 17 41 33 / charlotte.faille@mairie-irodouer.fr
- **Bruno CARTIER** (3<sup>ème</sup> adjoint/finances, citoyens, chemins ruraux, éco-responsabilité)  
 06 78 52 23 34 / bruno.cartier@mairie-irodouer.fr
- **Marie CARESMEL** (4<sup>ème</sup> adjointe/commerces/services/artisanat) et évènements communaux.  
 06 60 42 01 01 / marie.caresmel@mairie-irodouer.fr
- **Fabrice BIZETTE** (5<sup>ème</sup> adjoint) /culture, Associations sportives et culturelles/communication/  
 06 08 48 25 27 / fabrice.bizette@mairie-irodouer.fr

**Permanence élus**  
**06 25 94 57 16**

## AGENCE POSTALE - 02 99 39 81 05

Mardi : 14h à 17h / Mercredi : 9h à 12h  
 Jeudi : 8h30 à 11h30 / Vendredi : 14h à 17h / Samedi : 9h à 12h

## CONTACTS UTILES POUR LA PAROISSE.

Messes : 3<sup>ème</sup> Dimanche du mois à 09h30  
 M. DEMAURE Joseph 02 99 39 80 87  
 Paroisse ST ELOI à Montauban / 02 99 06 61 72 /  
 paroissestelo@yahoo.fr

## NUMÉROS D'URGENCE

### PHARMACIES DE GARDE !

En raison des changements de garde non connus à l'avance, il vous est possible de vous rendre à la Pharmacie d'Irodouër, vous y trouverez les coordonnées de la pharmacie de garde, sur le fronton ! Ou vous pouvez aller sur le site suivant : <https://www.3237.fr>



- 02 99 28 43 21 HOPITAL PONTCHAILLOU
- 02 41 28 21 21 CENTRE ANTI-POISON
- 15 SAMU . 17 POLICE . 18 POMPIERS
- 112 APPEL D'UN PORTABLE
- 114 APPEL URGENCE POUR MALENTENDANT
- 119 ENFANCE MAL TRAITÉE
- 02 99 45 45 61 GENDARMERIE HÉDÉ
- 3919 FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE
- 3020 NON AU HARCELEMENT

## DÉFRIBILATEURS :

- SALLE DES SPORTS (RUE DU STADE),
- SALLE MULTIFONCTIONS
- PLACE DE LA PHARMACIE

## PERMANENCES : ESPACE FRANCE SERVICES

22 rue de Gaël ST MËEN. 02 99 09 44 56  
 espace.franceservices@stmeen-montauban.fr  
 Lundi : 8h30 à 12h30 \* Mardi, jeudi et vendredi : 8h30/12h30  
 et 13h30/17h00 \* mercredi : 8h30/12h30 et 13h30/18h00 \*  
 dernier samedi du mois : 10h00/13h00

### LES PERMANENCES (SUR RENDEZ-VOUS)

- **CAF** via son compte sur caf.fr : 9h00-12h00 et 14h00-16h00. 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois, sauf vacances scolaires.
- **ASSISTANTE SOCIALE CAF 35** 02 99 53 97 85. Tous les mardis.
- **CPAM** au 3646 ou via son compte amel.fr. 9h00-12h30 et 14h-16h. Tous les vendredis sauf en période de vacances scolaires.
- **ESPACE MEDIATION** (médiation familiale)  
 ☎02 99 38 40 28 - espace.mediation35@orange.fr. Permanences en fonction des prises de rendez-vous.
- **CDAS** (centre Départemental d'Action Sociale)  
 ☎02 22 93 63 81. Permanences en fonction des prises de rendez-vous
- **CLIC** (centre Local d'information et de coordination)  
 ☎02 99 06 32 45. 14h00-17h00 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois.
- **SOLIHA** (adaptation au logement) ☎02 99 09 44 56. 14h00-17h00 : mercredi : 13/11.
- **CDIFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) ☎02 99 30 80 89 -9h30 à 12h00. jeudi 14/11.
- **EUREKA EMPLOIS SERVICES** : ☎02 99 09 11 36. 8h30-12h10 Les vendredis : 15/11 et 13/12
- **WE KER** (réseau des missions locales) sur rendez-vous. Tous les mercredis et jeudis.
- **ARCHITECTE CONSEIL** : ☎02 99 09 44 56 (accueil de France Services) 14h00-16h00 : jeudi 12/12.
- **CONSEIL RENOV'ENERGIE** : ☎0800 725 635. 14h00-17h00 Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois.
- **UDAF 35** : sur rendez-vous accueil France Services : ☎02 99 09 44 56 - 13h30-16h30 Tous les mardis.
- **CDAD** (Centre Départemental de l'Accès au Droit) ☎02 99 09 44 56
- **Rencontrer un notaire** : 16h à 18h sur RV au ☎02 99 09 44 56. Les mercredis : 06/11 et 04/12.
- **Rencontrer un avocat** : 14h à 16h sur RV au ☎02 99 09 44 56. les mardis : 12/11 et 10/12.
- **Conciliateur de justice** : sur rendez-vous au ☎02 99 09 44 56. Les mercredis : 13/11 et 11/12.
- **PAE** : ☎02 99 09 47 48 sur RDV du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h00 (sauf lundi et mercredi) le dernier samedi du mois : 10h00-13h00, sauf vacances scolaires.
- **INFORMATION JEUNESSE** ☎07 86 21 92 77. le mercredi 13h30-18h00 - le vendredi : 13h30-17h00 - le dernier samedi du mois : 10h00-13h00 sauf vacances scolaires.

### LES PERMANENCES (SANS RENDEZ-VOUS)

- **ADIL 35** - ☎02 99 78 27 27 - contact@adil35.org. 14h00-16h30 : 14/11 et 12/12.
- Consultations PMI** Maison de l'enfance d'Irodouër / le 2<sup>ème</sup> mardi du mois sur RV / ☎02 22 93 64 03.
- Permanence pesées PMI** Maison de l'enfance d'Irodouër, jeudi 24/11 sur RV / ☎02 22 93 64 03.
- Conseillère départementale** ☎02 99 02 35 17

### INFOS PRATIQUES :

Permanence du camion  
**France services Vendredis 8, 15,22 (de 9h à 12h)** sur la place du marché, près du monument aux morts.  
 Contact : **06 75 78 07 07 & 06 65 42 66 44**  
 plouasne@france-services.gouv.fr



## DÉCHETTERIE, COLLECTE DECHETS, TRI

SMICTOM VALCO BREIZH -Lieu dit «La lande» TINTENIAC  
 02 99 68 03 15 / contact@valcobreizh.fr - www.valcobreizh.fr.

### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

**Mercredis : 6, 14, 20, 27 à partir du 19h.**  
**COLLECTE DU TRI SÉLECTIF : vendredi 8 et 22**  
**semaine impaire : à partir du 4h.**

